



Programme des
Nations Unies pour
l'environnement



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/31
8 novembre 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-cinquième réunion
Montréal, 5-7 décembre 2001

PROPOSITION DE PROJET: BRÉSIL

Le présent document contient les observations et les recommandations du Secrétariat Fonds sur la proposition de projet ci-après:

Réfrigération:

- Projet parapluie pour la reconversion de deux entreprises du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a à Argi et Hornburg

ONUDI

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET BRÉSIL

SECTEUR: Réfrigération Utilisation sectorielle des SAO (2000): 7 272 tonnes PAO

Seuils de rentabilité pour le sous-secteur: Commercial 15,21 \$US/kg
Mousses: rigides 7,83 \$US/kg

Titre du projet:

- (a) Projet parapluie pour la reconversion de deux entreprises du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a à Argi et Hornburg

Données sur le projet	Sous-secteurs multiples	
	Argi et Hornburg	
Consommation des entreprises (tonnes PAO)		11,73
Incidences du projet (tonnes PAO)		11,21
Durée du projet (mois)		28
Montant initial demandé (\$US)		108 579
Coût final du projet (\$US):		
Surcoût d'investissement (a)		86,204
Imprévu (b)		8,620
Surcoût d'exploitation (c)		13,226
Coût total du projet (a+b+c)		108,050
Participation locale (%)		100%
Taux d'exportation (%)		0%
Montant demandé (\$US)		108 050
Coût-efficacité (\$US/kg.)		9,64
Financement de contrepartie confirmé?		Oui
Organisme national de coordination	PROZON	
Agence d'exécution	ONUUDI	

Recommandations du Secrétariat	
Montant recommandé (\$US)	108 050
Incidences du projet (tonnes PAO)	11,21
Coût-efficacité (\$US/kg)	9,64
Coût d'appui de l'agence d'exécution (\$US)	14 047
Coût total pour le Fonds multilatéral (\$US)	122 097

DESCRIPTION DU PROJET

Données de base sur le secteur

Consommation totale de SAO la plus récente disponible (2000)*	11 109,55 tonnes PAO
Consommation de référence des substances du Groupe I de l'Annexe A (CFC)	10 525,80 tonnes PAO
Consommation des substances du Groupe I de l'Annexe A en 1999	11 612,00 tonnes PAO
Consommation de référence de CFC dans le secteur de la réfrigération	N.D.
Consommation de CFC dans le secteur de la réfrigération en 2000	7 272,00 tonnes PAO
Fonds approuvés pour les projets d'investissement dans le secteur de la réfrigération à la fin de 2000	16 444 242,00 \$US
Quantité de CFC à éliminer dans les projets d'investissement dans le secteur de la réfrigération à la fin de 2000	2 401,54 tonnes PAO

* Fondée sur les données communiquées le 1^{er} mai 2001 par le Gouvernement brésilien au Secrétariat du Fonds.

1. La consommation totale de SAO dans le secteur de la réfrigération en l'an 2000, selon le Gouvernement du Brésil, était de 7 272 tonnes PAO, dont 812 tonnes PAO ont servi à la fabrication de nouveaux équipements et 6 460 tonnes PAO à l'entretien.
2. Le Comité exécutif a approuvé 16 444 242 \$US pour la mise en oeuvre de 35 projets, en vue de l'élimination de 2 401,54 tonnes PAO de CFC dans les entreprises de fabrication de matériel de réfrigération, dans le secteur de la réfrigération.

Argi et Hornburg

3. L'ONUDI a soumis un projet parapluie pour deux entreprises: Argi et Hornburg. Ces deux entreprises consomment au total 8,73 tonnes PAO de CFC-11 et 2,875 tonnes PAO de CFC-12 (en 2000) pour la fabrication d'équipement commercial de réfrigération. Elles construisent des camions frigorifiques et utilisent à cette fin des distributrices de mousse à faible pression, dont la plupart sont fabriquées localement, ainsi que divers moules et gabarits pour les mousses, des machines de production et des chargeurs portatifs de frigorigène, des pompes à vide et des détecteurs de fuite dans la chaîne principale.
4. Un quantité totale de 11,6 tonnes PAO de CFC-11 et de CFC-12 sera éliminée grâce à l'utilisation du HCFC-141b comme agent de gonflage et du HFC-134a comme frigorigène en remplacement des technologies à base de CFC-11 et de CFC-12. Les projets actuels prévoient le remplacement des gonfleuses de mousse existantes par de nouvelles distributrices à faible pression. Les deux entreprises auront besoin d'acquérir des chargeurs industriels ou portatifs et d'adapter les pompes à vide et les détecteurs de fuites actuels pour les rendre compatibles avec l'utilisation du HFC-134a. D'autres coûts sont prévus à Hornburg pour des travaux d'ingénierie et de mise en service. L'entreprise demande également des surcoûts d'exploitation pour une durée d'un an, compte tenu des coûts plus élevés des produits chimiques et des pièces.

5. La lettre de soumission du Gouvernement du Brésil entérinant l'utilisation du HCFC-141b par les entreprises est jointe au document, conformément aux décisions du Comité exécutif relatives à l'utilisation des HCFC.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

6. Les deux entreprises fabriquent des camions frigorifiques et des panneaux d'isolation pour les cabines frigorifiques installées sur ces camions. Le Secrétariat a discuté avec l'ONUDI de l'application de la Décision 31/45 dans ces deux propositions, conformément aux lignes directrices du sous-secteur, pour l'assemblage, l'installation et le chargement d'équipements de réfrigération. Les surcoûts d'exploitation découlant de la production de camions frigorifiques à Hornburg (liés à l'élément frigorigène) ont été reconnus comme non admissibles aux fins de financement. Les surcoûts pour l'élément mousse sont demandés pour deux ans.

RECOMMANDATIONS

7. Le Secrétariat recommande l'approbation globale du projet au niveau de financement indiqué ci-après.

	Titre du projet	Financement du projet (\$US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
(a)	Projet parapluie pour la reconversion de deux entreprises du CFC-11 au HCFC-141b et du CFC-12 au HFC-134a à Argi et Hornburg	108 050	14 047	ONUDI

FAX**MINISTRY OF ENVIRONMENT
BRAZIL**

TO: Mr. Tamás Gróf
Head, Refrigeration Industries Unit
Montreal Protocol Branch

Organization: UNIDO
FAX Number 43-1-21346-4714 **DATE:** 08/10/2001

FROM: Mr. Fernando Vasconcelos de Araújo
Brazilian Ozone Unit

PHONE: 55-61-317-1225 **FAX:** 55-61-226 4869

N° of PAGES: 01
(including this one)

MESSAGE

Dear Mr. Tamás Gróf,

In reference to the project submissions to the 35th ExCom Meeting of the Multilateral Fund for the Implementation of the Montreal Protocol, I authorize you to submit for approval the investment project document to the companies: ARGÍ and HORNBERG.

In line with the Decision 27/13 of the Executive Committee and in recognition of Article 2F of the Montreal Protocol, the Government of Brazil:

1. Verifies that it has reviewed the specific situation involved at the enterprises presented above as well as its commitments under the Article 2F;
2. States that, based on prevailing circumstances at the said enterprises, at present time the conversion of these enterprises requires the use of HCFC-141b for the interim period as stipulated in the Montreal Protocol;
3. Confirms that the Government and the recipient enterprises understood that no funding would be available from Multilateral Fund for the conversion from HCFCs for the said enterprises whenever such conversion to other alternatives will be required.

Best regards,

Fernando Vasconcelos de Araújo
Manager
Brazilian Ozone Unit
Ministry of Environment
Brazil